



Procès-verbal
Le mercredi, 1^{er} novembre 2000 - n° 132

10 heures

Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 01.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'Opposition

M. Cholette (Hull) propose :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement péquiste qu'il divulgue aux citoyens concernés toutes les informations détenues sur les impacts des fusions municipales forcées.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Bissonnet, vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion: 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; 5 minutes sont accordées au député indépendant; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes ou par le député indépendant pourra être redistribué, et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de M. Cholette.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Houda-Pepin (La Pinière) dépose :

Un document intitulé « Les fusions municipales : Mythes et réalités ».
(Dépôt n° 1437-20001101)

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

1^{er} novembre 2000

À 12 heures, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Trudel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants :

n° 151 Loi modifiant la Loi sur le crédit aux pêcheries maritimes.

La motion est adoptée.

n° 153 Loi modifiant la Loi sur l'assurance-récolte.

La motion est adoptée.

n° 154 Loi modifiant la Loi sur le mérite agricole, la Loi sur le mérite de la restauration et la Loi sur le mérite du pêcheur.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Marois, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, dépose :

Les rapports annuels, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000, d'examen des plaintes des Régies régionales et des établissements du réseau de la santé et des services sociaux suivantes :

1^{er} novembre 2000

— Abitibi-Témiscamingue; (Dépôt n° 1438-20001101)

— Nunavik; (Dépôt n° 1439-20001101)

Les rapports annuels, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000, des Régies régionales de la santé et des services sociaux suivantes :

— Abitibi-Témiscamingue; (Dépôt n° 1440-20001101)

— Chaudière-Appalaches; (Dépôt n° 1441-20001101)

— Côte-Nord; (Dépôt n° 1442-20001101)

— Estrie; (Dépôt n° 1443-20001101)

— Laurentides; (Dépôt n° 1444-20001101)

— Montérégie; (Dépôt n° 1445-20001101)

— Montréal-Centre; (Dépôt n° 1446-20001101)

— Laval; (Dépôt n° 1447-20001101)

— Nunavik; (Dépôt n° 1448-20001101)

— Saguenay-Lac-Saint-Jean; (Dépôt n° 1449-20001101)

M. Brassard, leader du gouvernement, propose :

QUE conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, les rapports annuels 1999-2000 des Régies régionales de la santé et des services sociaux d'Abitibi-Témiscamingue, de Chaudière-Appalaches, de la Côte-Nord, de l'Estrie, des Laurentides, de la Montérégie, de Montréal-Centre, de Laval, du Nunavik, ainsi que du Saguenay-Lac-Saint-Jean, soient déférés à la Commission des affaires sociales pour étude;

QUE la ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Cette motion est adoptée.

1^{er} novembre 2000

M. Brassard, ministre des Ressources naturelles, dépose :

Le rapport annuel de la Société de développement de la Baie James (SDBJ), pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1999.

(Dépôt n° 1450-20001101)

Mme Maltais, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le plan triennal des activités 2000-2003 de la Grande bibliothèque du Québec (GBQ).

(Dépôt n° 1451-20001101)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée procède au vote reporté, lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition à la séance de ce jour, sur la motion présentée M. Cholette (Hull). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement péquiste qu'il divulgue aux citoyens concernés toutes les informations détenues sur les impacts des fusions municipales forcées.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 104 en annexe)

Pour: **38** Contre: **67** Abstention: **0**

Motions sans préavis

1^{er} novembre 2000

M. G. Baril, ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse et ministre responsable du Loisir, du Sport et du Plein Air, propose :

QUE l'Assemblée nationale offre ses plus sincères félicitations à tous les athlètes québécois pour leur participation exceptionnelle aux jeux paralympiques de Sydney.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Marois, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 30^e anniversaire du Régime d'assurance maladie du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Brassard, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur le projet de loi n° 140, Loi sur l'assurance parentale.
-

M. le Président donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira afin d'entendre le directeur général de l'aide financière aux études concernant la gestion de l'unité autonome de service, conformément à la *Loi sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics*.

1^{er} novembre 2000

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Trudel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que le principe du projet de loi n° 144, Loi sur La Financière agricole du Québec, soit maintenant adopté.

À 18 heures, le débat sur la motion du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation est ajourné. M. Brouillet, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 2 novembre 2000, à 10 heures.

Le président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

1^{er} novembre 2000

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Cholette (Hull), débattue lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition :

(Vote n° 104)

POUR - 38

Beauchamp	Cholette	Kelley	Normandeau
Béchar	Copeman	Lamoureux	Ouimet
Bélanger	Cusano	Lamquin-Éthier	Paradis
Benoit	Delisle	Leblanc	Pelletier
Bergman	Després	Loiselle	(Chapleau)
Bordeleau	Fournier	Maciocia	Poulin
Bourbeau	Gautrin	MacMillan	Tranchemontagne
Brodeur	Gauvin	Marcoux	Vallières
Chagnon	Gobé	Marsan	Williams
Charest	Houda-Pepin		
(Sherbrooke)	Jérôme-Forget		

CONTRE - 67

Arseneau	Boucher	Facal	Létourneau
Barbeau	Boulianne	Gagnon	Maltais
Baril	Brassard	Gendron	Marois
(Arthabaska)	Caron	Geoffrion	Ménard
Baril	Charest	Harel	Morin
(Berthier)	(Rimouski)	Jolivet	Papineau
Beaudoin	Chevrette	Julien	Paré
Beaulne	Cliche	Jutras	Payne
Beaumier	Côté	Kieffer	Pelletier
Bédard	(Dubuc)	Labbé	(Abitibi-Est)
Bégin	Côté	Lachance	Rioux
Bergeron	(La Peltrie)	Landry	Robert
Bertrand	Cousineau	Laprise	Rochon
(Portneuf)	Désilets	Leduc	Signori
Bertrand	Deslières	Legault	Simard
(Charlevoix)	Dion	Léger	(Montmorency)
Blanchet	Dionne-Marsolais	Lelièvre	St-André
Boisclair	Doyer	Lemieux	Trudel
Bouchard	Duguay	Léonard	Vermette